

2622

CONTRIBUTION DU MINISTERE AUX OMD

OMD, Cibles, indicateurs	Etat actuel et tendances	Contribution secteur	Recommandation
<p>Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim</p> <p>Cible 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 \$ jour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proportion de la population disposant de moins d'un dollar (PPA)/jour. - Indice d'écart de la pauvreté (incidence pauvreté x degré de pauvreté - Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation globale 	<p>Au Sénégal, le DSRP a retenu comme seuil de pauvreté 2400 Kcal par personne et par jour correspondant en terme monétaire à 392FCFA. Toutes les personnes qui se trouvent au dessous du seuil de pauvreté sont considérées comme pauvres. Il est passé de 67.9% (1994) à 57.1% (2007)</p> <p>On peut distinguer plusieurs types de pauvres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des pauvres dont l'état de pauvreté est expliqué par le manque d'emploi. Pour ce cas d'espèce, l'éradication de la pauvreté sera liée fondamentalement à l'investissement susceptible de créer des emplois ; 	<p>La contribution du ministère dans les deux cas de figure est illustrée par les différents programmes et actions menés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le domaine des AGR permettant à des sans emplois de mener des activités génératrices de revenu grâce à l'appui PLCP et autres mécanismes de financement interne (Direction micro finance, fonds d'impulsion de la micro finance de piloter la à travers l'accès à la MF 	



Quis penses que la
vulgarisation est
essentiellement liée à leur statut
physique que les entrepreneurs de
participer de façon productive
au processus de production.
Pour cet cas d'espèce, la
solution se trouve dans la
création d'un fil de sécurité

Asst. Cade de Hennessy

Volonté de financement
accordé à travers les ACP et
les MPE :
AIDA 1.057.298,920 FCFA
PMP/MSA 2.398.879,649 FCFA
PMP/EP 604.000.000 FCFA
Fonds d'impulsion de la
prime finance 1.134.950 000
FCFA
PMP 3.721.543,289 FCFA
494 49.361.099,887 FCFA

Statut de la Direction

2009 : 24.200.400 FCFA
Fonction
PMP/EP 78.215 dont 60.000
Fonction
PMP 4.198.000
PMP 65.229 (Membre PMP)
2008 : 60.000.000 FCFA
Fonction

		<p><u>Filets de sécurité et gestion de la vulnérabilité</u></p> <p>Volume de financement pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA 32.000.000 Fcfa les handicapées 100.000.000 Fcfa les personnes du 3é âge 100 000 000 Fcfa les enfants de la rue 50 000 000 Fcfa Pires formes 219 000 000 fcfa Fonds de solidarité 650 000 000 Fcfa RBC 358.000.000 Fcfa Transferts directs aux ménages 150.000.000 Fcfa</p> <p>Soit un total de 1.659.000.000 Fcfa</p>	
<p>Cible 2 : le pourcentage d'enfants de moins de 5ans présentant une insuffisance pondérale et la proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal pondéral</p>	<p>La situation nutritionnelle des enfants de moins de moins de cinq, en raison de la persistance des déficits aigus ou chroniques en protéines, calories ou micronutriments, pose toujours problème. Toutefois, le nombre d'enfants</p>		

<p>- Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale</p>	<p>qui souffrent d'insuffisance pondérale est passé de 22% en 96 (MICS I) à 18,4% en 2000 d'après le MICS II. Cette évolution est satisfaisante et peut se poursuivre.</p>	<p>Les actions d'urgence face aux catastrophes naturelles, à l'assistance sociale et aux filets de sécurité intégrant les dépenses en denrées alimentaires pour soutenir les populations rurales dont les enfants face aux risques agricoles par exemple, sont des ressources non négligeables que le secteur mobilise et que les estimations ne prennent pas en compte.</p> <p>Les ressources financières du Commissariat à la Sécurité Alimentaire* 380 000 000 10.500.000.000 (2008 pour le renforcement de la sécurité alimentaire) Croix rouge et autres ONG 150 000 0000 affectées directement à l'achat de denrées alimentaires sont estimées à 520.000.000 Fcfa</p>	
<p>- Proportion d'enfants n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique</p>			

*Depuis le 2 Mai 2008, le gouvernement a consenti pour le renforcement de la sécurité alimentaire 10.500.000.000 Fcfa destiné à l'achat de vivre de soudure (25. 000 Tonnes de riz brisé)
Les données sur les filets de sécurité et le commissariat à la sécurité alimentaire sont tirées du document de la Banque Mondiale de 2006 : Gestion des risques en milieu rural au Sénégal : revue multisectorielle des initiatives en matière de réduction de la vulnérabilité au Sénégal (30 Mars 2006)

Autre ce que nous avons présenté précédemment, les actions des différents projets et programmes de lutte contre la pauvreté ont permis de réaliser diverses infrastructures particulièrement dans les secteurs marchands, de la santé, de l'éducation, hydraulique Qui ont contribué à améliorer les différents indicateurs retenus dans les 8 OMD.

I. Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.

1.1.1 Création de richesses.

- 376 Equipements post récoltes (moulin, décortiqueuses, batteuses).
- 10 Parcs à vaccination
- 18 Halls de marché
- 58 Magasins de stockage
- 01 Marché.

1.1.2

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.

- CF., ci-dessus, Création de richesses.

II. Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous.

D'ici à 2015, donner à tous les enfants (garçons et filles) les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

- Cases des Tout Petits : 18
- Salles de classe : 200
- Centres de Documentation Intégrés (CDI) :

III. Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

- Intégration de l'approche Genre dans les Cases des Tout Petits et dans la mise en œuvre des différents Projets et Programmes.

IV. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

- Cases de santé : 159
- Postes de santé : 17
- Maternités rurales : 3

V. Améliorer la santé maternelle.

Réduire de trois quart, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

- Cf., ci-dessus, Infrastructures réalisées.
- Activité d'information et de sensibilisation.

VI. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.

D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle.

- 37. 030 493 F CFA injectés pour le financement d'Activités génératrices de Revenus au profit de personne vivant avec le VIH/SIDA.

D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

- Cf., ci-dessus, Infrastructures réalisées.
- Activités de prévention et de soins curatifs menés dans les Infrastructures de santé.

VII. Assurer un environnement durable.

7.1 Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales pour inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environne- mentales.

- 4 digues de protection
- 11 projets de lutte contre l'insalubrité.

7.2 Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'approvisionnement en eau de boisson salubre.

- Hydraulique villageoise : 255 puits, 2 forages.
- Assainissement : 757 latrines.

7.3 Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

.....

VIII. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

8.1 En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.

Dans le cadre du PAREP, une coopération tripartite entre le Gouvernement du Sénégal, le PNUD et le Grand Duché du Luxembourg a permis de mener une expérience intéressante en matière d'insertion des jeunes diplômés de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

Cette expérience sera poursuivie dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP) en cours d'exécution pour la période 2008-2011.

NB : Autres réalisations :

- 4 radios communautaires.
- 60 Centres Polyvalents de formation professionnelle.
- 16 Cases Foyers.
- 4 Foyers de jeunes.
- 5 Foyers sociaux éducatifs.
- 5 Centres de Ressources Communautaires.